

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2023

ABROGATION DU REcul DE L'ÂGE EFFECTIF DE DÉPART À LA RETRAITE ET
CONFÉRENCE DE FINANCEMENT DU SYSTÈME DE RETRAITE - (N° 1164)

SOUS-AMENDEMENT

N ° AS789

présenté par
M. Maudet

à l'amendement n° AS|93 de Mme Rousseau

ARTICLE 2

Retiré avant publication.